

Pré-choix d'un équipement de travail

Chaque équipement de travail, en fonction de ses caractéristiques techniques et de la tâche à réaliser, a un domaine d'utilisation privilégié.

Vous trouverez ci-dessous une aide au choix à partir de critères prédéfinis et d'un code couleur. Ce tableau a pour objectif de définir les deux ou trois équipements de travail qui pourront être adaptés aux travaux que vous envisagez.

Définitions des critères

- **Hauteur de travail** (voir schéma ci-contre)

- Qualification des travaux

Surfacique : travaux intéressant l'ensemble des façades ou murs intérieurs. Cela peut être aussi des travaux ponctuels répétés sur l'ensemble d'une surface de l'ouvrage.

Linéaire : les travaux à réaliser peuvent être sur un axe vertical ou horizontal (exemple: gouttières, descente pluviale...)

Ponctuel : il peut s'agir d'une ou plusieurs interventions mais qui sont localisées sur un ou plusieurs points précis de l'ouvrage (exemple : purge de façade, changement d'une fenêtre...)

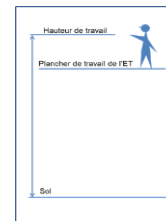
- **Pluriactivité** : l'équipement de travail permet l'intervention simultanée de plusieurs corps d'état.

- Effort physique :

en vert : il s'agit d'un équipement de travail ne nécessitant pas d'effort particulier pour réaliser son montage et démontage

en orange : un effort physique peut être nécessaire pour le montage ou le réglage de l'équipement

en rouge : l'équipement peut pour ces opérations nécessiter des efforts importants



n°	Equipement de travail	Ht de travail < 4.5 m Ht de travail < 9.5 m Ht de travail < 25 m Ht de travail > 25 m Travaux surfaciques Travaux linéaires Travaux ponctuels Pluriactivité Effort physique mise en place ET									Commentaires
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	Plate-forme individuelle roulante	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
2	Echafaudage roulant	C	●	●	●	●	●	●	●	●	Ech. Roulant en intérieur Ht de travail < 13,5 m
3	PEMP à ciseaux	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
4	PEMP à bras déporté	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
5	PEMP sur porteur	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
6	Echelle/ escabeau	●	●	●	●	●	●	●	●	●	Impossibilité tech. + Travaux non répétitifs + EVRP
7	Echafaudage de pied	●	●	●	●	●	●	●	●	●	
8	Echafaudage sur consoles	●	●	●	●	C	●	●	●	●	C Sauf pour protection de bas de pente
9	Travaux sur cordes	●	E	E	E	E	E	E	●	●	E : évaluation des risques justifiant ce choix
10	Plate-forme motorisée sur mât(s)	●	●	●	●	●	C	●	●	●	C Uniquement pour les travaux sur un axe vertical
11	Plate-forme motorisée suspendue	●	●	●	●	●	C	●	●	●	C Uniquement pour les travaux sur un axe vertical
12	Nacelle suspendue à l'ET de levage	●	●	C	C	●	●	C	●	C	C Interdit sauf...(voir liste en annexe)

Légendes

- Equipement de travail adapté au critère
- Equipement de travail moyennement adapté au critère
- Equipement inadapté au critère
- C Le C indique que l'équipement de travail est adapté ou inadapté sous réserve des observations de la colonne "commentaires"

Avertissement

Dans le tableau ci-dessus, les trois types de PEMP identifiés sont différents des catégories CACES citées dans la recommandation. Elles ont été regroupées en fonction de leurs caractéristiques et limites d'utilisation.